

N°	5	3	1
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

<p>OBJET :</p> <p>- Débat d'orientations budgétaires 2018 (DOB)</p>	<p>L'an deux mil dix-huit,</p> <p>Le mercredi 21 mars, 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMAËLE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL (présidente par intérim).</p> <p>Étaient présents ce jour : Mmes BIZET, DAMIS-FRICOURT, DE WAZIERS, DUCROCQ, M. GAUTIER, Mmes LORAND-PASQUIER, LUCOT-AVRIL, SINEAU-PATRY.</p> <p>Absents excusés : Mme BORGOO, MM. DECORDE (pouvoir à Mme LORAND-PASQUIER), DEWAELE (pouvoir à Mme DE WAZIERS), Mme LE VERN (pouvoir à M. GAUTIER), M. LEJEUNE (pouvoir à Mme LUCOT-AVRIL), Mmes NEAU, TEMMERMANN.</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p> <p>5 mars 2018</p>	<p>- Débat d'orientations budgétaires 2018 (DOB)</p> <p>Les membres du Conseil sont invités à débattre sur les différents points présentés dans le dossier d'ordre du jour – partie « Orientations Budgétaires 2018 ».</p>
<p>NOMBRE DE DELEGUES :</p> <p>En exercice 15</p> <p>Présents 8</p> <p>Votants 12</p>	<p>Ainsi, les actions menées par l'Institution, en 2018, s'inscriront dans la mise en œuvre du SAGE et porteront également sur les projets d'actions évoqués avec les communautés de communes du territoire de la vallée de la Bresle, dans la perspective de l'exercice de la compétence GEMAPI. Le budget tiendra compte de la diminution des contributions départementales, annoncées en 2015.</p> <p>En investissement, il est proposé que l'Institution poursuive les actions menées dans le cadre de la restauration de la continuité écologique comme au titre de la prévention des ruissellements et des érosions sur le bassin.</p> <p>En fonctionnement, il est proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une étude sur la basse vallée dans le cadre du PAPI Authie-Somme-Bresle, - une réflexion sur le lancement de plusieurs études hydrauliques sur le bassin pour prévenir les inondations et améliorer la continuité écologique , - la poursuite de l'animation des dispositifs MAEC et de la politique Natura 2000 en faveur de la préservation de la biodiversité sur le bassin, - l'entretien de la propriété détenue par l'Institution sur Nesle l'Hôpital, - le recouvrement des sols amiantés dans les locaux de l'Institution, - le lancement d'un plan de communication comme la tenue de classes d'eau en lien avec le SAGE de la Bresle, - la poursuite de la politique de sensibilisation des scolaires de la vallée à leur environnement, par des animations environnementales proposées aux écoles,

	<p>Les charges de personnel seront maintenues dans le cadre de la poursuite des actions engagées par les 6 agents de l'Institution.</p> <p>Mme la Présidente indique que des choix seront proposés, pour parvenir à un équilibre lors du vote du budget primitif 2018.</p> <p><i>Après en avoir débattu, les membres du Conseil d'administration, à l'unanimité, valident les orientations et actent la tenue du débat d'orientations budgétaires de l'exercice 2018.</i></p>
--	---

Date de publication et de transmission
au représentant de l'Etat : 29/03/2018
Acte exécutoire le : 29/03/2018
la Présidente de l'Institution
Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
la Présidente de l'Institution,
Virginie LUCOT-AVRIL**

~~INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Brestle
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMAËLE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com~~

BRESLE
30 MARS 2018
SOUS-PRÉFECTURE
DE DIEPPE

~~INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Brestle
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMAËLE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com~~